74ème Assemblée générale des Nations unies
Première commission
Segment III – Espace extra-atmosphérique (aspects désarmement)

Explication de vote
Avant le vote

par Son Exc. l'Ambassadeur Yann HWANG

Représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement

Au nom du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, des Etats-Unis d'Amérique, et de la France

L.59 "Non placement en premier d'armes dans l'espace extra-atmosphérique"

4 novembre 2019

Monsieur le président,

Je souhaite procéder à une explication de vote au nom du Royaume-Uni, des Etats-Unis, et de mon propre pays, la France, au sujet du projet de résolution L.59 "Non placement en premier d'armes dans l'espace extra-atmosphérique". Nous allons voter contre et encourageons fortement toutes les délégations à faire de même.

Les États-Unis, le Royaume-Uni et la France sont disposées à continuer à collaborer de manière constructive et pragmatique avec les autres États membres des Nations Unies afin de renforcer la sécurité, la stabilité, la sûreté et la viabilité des activités spatiales. La sécurité et la sûreté de l'espace extra-atmosphérique sont menacées et toutes les nations doivent progresser vers le développement de mesures efficaces de transparence et de renforcement de la confiance. Nos experts nationaux ont activement contribué aux travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur la prévention de la course aux armements dans l'espace. Nous encourageons également tous les pays à tirer

parti d’enceintes comme la Commission du Désarmement des Nations Unies et le Comité des Nations unies pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS) pour faire de réels progrès en matière de mesures de transparence et de renforcement de la confiance, y compris la mise en œuvre concrète des 21 directives agréées par le COPUOS concernant la viabilité à long terme des activités spatiales.

Cependant, nous pensons que le projet de résolution sur le « non-placement en premier » de la Russie soulève un certain nombre de problèmes importants et que le développement en cours d’armes et de capacités antisatellite, y compris basées sur terre, est en décalage avec une certaine rhétorique diplomatique.

Premièrement, l’initiative NFP ne définit pas de manière adéquate ce que constitue une « arme dans l’espace ». Dans l'espace, tout objet doté de capacités de manœuvre peut en théorie être utilisé à des fins offensives. Sans une compréhension commune de ce que nous entendons par une arme spatiale, cette résolution augmenterait la méfiance ou le malentendu à l’égard des activités et des intentions des États.

Deuxièmement, il y a des limites à ce qui peut être vérifié une fois un véhicule lancé et l'initiative NFP ne contient aucune disposition qui permettrait de confirmer efficacement l'engagement politique d'un État de "ne pas être le premier à placer des armes dans l'espace extra-atmosphérique".

Troisièmement, nous ne pouvons pas soutenir la référence à l’idée de «façonner une communauté d'avenir partagé pour l'humanité» au paragraphe 4 du préambule. Cette phrase a été insérée par la Chine pour promouvoir sa propre vision du multilatéralisme et de la géopolitique mondiale sur le système international. Aucun d’entre nous ne devrait soutenir l'incorporation de langage à visée nationale dans des documents multilatéraux.

Enfin, les systèmes dans l’espace peuvent également être endommagés depuis le sol; cette résolution n'aborde pas la menace à court terme des autres types d'armes antisatellite, par exemple, les lasers ou les systèmes lancés depuis le sol. Ces armes constituent une menace sérieuse pour l'environnement spatial, y compris en créant pour des centaines d’années, de nombreux débris durables en orbite - comme c’est le cas, par exemple, pour le test ASAT de 2007.

Tous les Etats doivent prendre des mesures concrètes pour renforcer la sécurité, la stabilité et la viabilité de l'espace. Le projet de résolution NFP n'est pas le bon mécanisme pour atteindre ces objectifs. Nous devrions plutôt chercher à réduire les risques d’opération dans l’espace afin de créer les conditions pour un environnement spatial sûr, stable et viable sur le plan opérationnel. Nos nations soutiennent le développement de mesures de transparence et de confiance, qui prennent en compte les moyens de mieux communiquer, d’expliquer nos intentions et d’afficher les bons comportements. Ces mesures doivent être claires, pratiques et vérifiables. Par conséquent, il serait important de clarifier ce qui constitue des comportements acceptables ou inacceptables, ainsi que de prendre en compte les menaces spatiales et basées sur terre dans nos opérations spatiales.

Il existe de réelles menaces pour l’espace extra-atmosphérique, mais l'initiative NFP n'est pas la solution.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

74th session of the United Nations General Assembly
First Committee
Cluster III – Outer space (disarmament aspects)

Explanation of Vote
before the vote

by H.E. Ambassador Yann Hwang

Permanent Representative of France to the Conference on Disarmament

on behalf of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, the United States of America, and France

L.59, "No first placement of weapons in outer space"

November 4, 2019

Mr. Chairman,

I would like to deliver an explanation of vote on behalf of the United Kingdom, the United States, and my own country, France, on draft resolution L.59, "No first placement of weapons in outer space ("NFP"). We will vote no and strongly encourage all delegations to do likewise.

The United States, France and the United Kingdom look forward to continuing to engage constructively and pragmatically with other UN Member States in order to strengthen the safety, stability, security, and sustainability of outer space activities. The safety and security of the outer space environment is under threat and all nations must make progress on the development of effective transparency and confidence building measures. Our national experts actively participated in the work of the Group of Governmental Experts on the Prevention of an Arms Race in Outer Space. We also encourage all countries to

take advantage of fora like the UN Disarmament Commission and the Committee on the Peaceful Uses of Outer Space (COPUOS) to make real progress on transparency and confidence-building measures -- including the practical implementation of the 21 agreed COPUOS guidelines on the long-term sustainability of outer space activities.

However, we believe that Russia's NFP initiative contains a number of significant problems and the continued development of all anti-satellite weapons and capabilities, including earth-based, does not match diplomatic rhetoric. First, the NFP initiative does not adequately define what constitutes a "weapon in outer space." In space, any object with maneuvering capabilities can in theory be used for offensive purposes. Without a common understanding of what we mean by a space weapon, this resolution would increase mistrust or misunderstanding with regard to the activities and intentions of States.

Second, there are limits to what can be verified once a vehicle has been launched and the NFP initiative contains no features that would make it possible to effectively confirm a State's political commitment "not to be the first to place weapons in outer space."

Third, we cannot support the reference to "shaping a community of shared future for mankind" in preambular paragraph 4. This phrase has been promoted by China to insert its own view of multilateralism and world geopolitics on the international system. None of us should support incorporating language targeting a domestic political audience into multilateral documents.

Finally, systems in space can also be damaged from earth; this resolution fails to address the near term threat from other types of anti-satellite weapons, for

example, lasers or ground-launched systems. These weapons pose a serious threat to the space environment, including by creating multiple long-lived debris in valuable orbits for hundreds of years – as in the case of, for example, just one single ASAT test in 2007.

All nations must take concrete steps to strengthen the safety, stability, and sustainability of space. The NFP resolution is not the right mechanism for achieving these goals. Rather, we should look to reduce the risks to operations in space in order to create the conditions for a safe, stable, and operationally sustainable space environment. Our nations support the development of non-legally binding transparency and confidence building measures that consider how we can communicate better, explain our intentions and demonstrate good behaviour. These measures should be clear, practical and confirmable. Therefore, clarifying acceptable and unacceptable behavior would be important, as well as considering space and earth-based threats to our space operations.

There are real threats to the outer space environment, but the NFP resolution is not the answer.

Thank you, Mr. Chairman.